

Il est tout à fait vrai, je suppose, que dans le cas de la *R.C.A. Victor*, pleine filiale au Canada, les directeurs de la société mère américaine pourraient décider de se retirer complètement des affaires au Canada. Mais il n'est pas probable qu'ils le fassent, car la société fait un commerce excellent et durable au Canada, et elle y réalise des profits. Ainsi il n'y a pas vraiment de raison pour qu'elle se retire entièrement des affaires au Canada.

Le président: Mais ne pensez-vous pas que votre thèse serait bien plus solide si vous souteniez que les recherches industrielles ne devraient pas viser à l'avantage exclusif du Canada? Je vous rappelle les exemples que vous avez mentionnés, où le Canada a bénéficié.

M. Mackenzie: C'est vrai.

Le président: Je ne crois pas qu'on devrait viser exclusivement à l'avantage du Canada mais, si notre pays ne devait retirer aucun avantage d'un projet ou d'un programme de recherches, pourquoi le gouvernement y consacrerait-il de l'argent?

M. Mackenzie: J'en suis tout à fait d'accord, mais je m'en prends à cette idée d'exclusivité, il est question de s'en tenir à des recherches qui soient à l'avantage du Canada seulement.

Le sénateur Grosart: Je tiens à souligner que je suis parfaitement d'accord avec vous. Il nous importe de pouvoir profiter tant des recherches faites par des sociétés étrangères que des laboratoires de recherches qu'elles établissent au Canada, et qui fournissent une formation technique à des Canadiens. Je me demande simplement quelles pourraient être les suites d'une de vos propositions. C'est tout, monsieur le président.

Le sénateur O'Leary (Carleton): Monsieur Mackenzie, pour m'écarter un moment du caractère international des sociétés dont nous parlons, jusqu'à quel point les sociétés purement canadiennes se partagent-elles les résultats de leurs recherches? Si, par exemple, une société riche, telle que la *MacMillan Bloedel*, peut se permettre de faire certaines recherches et trouve de nouveaux moyens de fabrication, meilleurs ou plus efficaces, partagerait-elle les résultats de ces recherches avec ses concurrents, la *Fraser Company* par exemple? Si elles ne le font pas, y a-t-il quelque moyen de les y obliger?

M. Mackenzie: Je sais une chose: l'industrie de la pâte et du papier, que vous avez prise pour exemple, est l'une de celles où les socié-

tés, qu'elles soient entièrement américaines ou entièrement canadiennes, se partagent un nombre énorme de renseignements.

Le président: Oui, ces sociétés ont des services de recherches conjoints.

M. Mackenzie: Oui, en effet, et le gouvernement en fait une grande partie des frais. Mais la situation de cette industrie diffère du tout au tout de celle des fabriques de produits chimiques. Les papeteries permettent à des personnes d'autres sociétés de venir visiter leurs fabriques, de voir leurs machines en marche, leurs innovations, etc. Il en résulte un étonnant échange de renseignements. Ainsi l'industrie que vous avez mentionnée ne présente aucune difficulté réelle.

Le sénateur O'Leary (Carleton): Diriez-vous de même d'*Alcan*, de l'*International Nickel* et de certaines autres entreprises industrielles?

M. Mackenzie: Je crois que l'industrie des pâtes et papiers diffère complètement des autres, par exemple de l'industrie des produits chimiques et de l'industrie minière, qui se préoccupent beaucoup plus de la propriété des innovations.

Le sénateur Aird: Sauriez-vous par hasard à quoi tient cette différence?

M. Mackenzie: Le président croit que cela remonte aux années 1930. Cette industrie a connu beaucoup de difficultés. La raison en est peut-être que le produit final, qu'il s'agisse du papier-journal ou de pâte, est en somme sensiblement le même sur le marché international, à la différence d'une foule de produits chimiques et de minéraux plutôt rares, etc. Je ne le sais vraiment pas.

Le sénateur O'Leary (Carleton): L'État pourrait-il élaborer quelque plan par lequel il exigerait de quelque façon que les résultats des recherches industrielles soient partagés? Je veux parler de la recherche fondamentale et de la science pure. Comme on le sait, quand une université fait une découverte scientifique, elle tombe dans le domaine public et le monde entier l'apprend. Mais en matière de recherches industrielles, comment répartir uniformément les avantages retirés?

M. Mackenzie: Je ne crois pas qu'on le fasse.

Le sénateur O'Leary (Carleton): Non. Il se pourrait fort bien qu'une bonne société canadienne soit forcée de liquider par une autre société plus grosse, possédant de meilleurs renseignements industriels. Que pourrait faire le Conseil des sciences pour y remédier?